

Enquête sous haute-tension : vol de mangas au CDI

Il y quelques temps, huit mangas ont été retrouvés derrière des casiers, dans la cour. Ils appartenaient au fonds fictionnel du CDI. Ils ont été volés et dissimulés sans que l'on s'en aperçoive. Mais qui a pu commettre ce vol ? Comment l'habile voleur a-t-il procédé ? Plongeons tel Sherlock Holmes dans cet épais mystère.

CDI, 13 h

Deux garçons se présentent au CDI. Ils disent avoir trouvé des livres derrière une colonne de casiers. Une déléguée du CDI part vérifier la véracité de cette information. Elle revient et nous confirme les dires des garçons. Nous décidons de lancer une opération de sauvetage. Emmy, une jeune sauveteuse en herbe, se saisit d'un bâton. Elle réussit à sauver les livres et met fin à leur calvaire.

CDI, 13 h 15

Huit livres sont posés sur la table. Ce sont huit mangas de la même série. Deux sont abîmés mais l'humidité n'a pas eu le temps de faire trop de ravages. Nos enquêteurs en concluent que les livres n'étaient pas là depuis longtemps. On trouve dans un des ouvrages un marque page improvisé à l'aide d'une des étiquettes qui permettent d'indiquer les noms d'auteurs pour le classement des romans.. Qui a pu commettre ce délit ?

Mme Ponchel décida de montrer son mécontentement en fermant le CDI ! Une affiche a été créée pour faire réagir les usagers du Centre de Documentation et passer un message aux voleurs. En effet, nous pensons que plusieurs élèves étaient impliqués dans ce « crime » car faire disparaître huit livres, ce n'est pas rien.

Les suspects

Les suspects pourraient être n'importe qui : des élèves voulant faire une mauvaise blague, ou répondant à un défi. Les pistes restent très vagues : peu d'indices et de témoignages. Malheureusement, une dénonciation sans

preuves et une usurpation du titre de délégué du CDI ont brouillé les pistes. Un élève est venu dénoncer des personnes qui n'avaient rien à se reprocher. La piste des voleurs n'a donc pas pu être remontée.

Ressentis des délégués du CDI

Les nombreux délégués du CDI n'ont pas compris comment les livres avaient été sortis ! Ils n'ont rien remarqué.

C. Réagit face au vol et à la fermeture trois jours du CDI pendant les récré :

« C'était une bonne décision. Cela a fait comprendre aux élèves que ce qu'il s'est passé est grave ! Fermer le CDI a fait parler et réfléchir. »

N. ajoute : « Je suis d'accord avec Mme Ponchel ! C'est inadmissible de voir ce non respect envers les livres ! » dit elle avec colère. « Les élèves n'ont pas conscience de la chance d'avoir un accès illimité à tant de livres ! Cela m'émeut au plus au point que des livres soient ainsi maltraités. »

A., une autre déléguée, avait remarqué un problème au niveau des mangas. Voici son témoignage en exclusivité :

« D'habitude, les mangas sont presque impossible à ranger ! En effet, l'étagère est toujours pleine à craquer. Je me suis dit que beaucoup de mangas avaient été empruntés. Je n'imaginai pas que ces livres avaient été volés. »

Les délégués du CDI et Madame Ponchel sont désormais plus vigilants mais regrettent que le climat de confiance ait été mis à mal.

Voilà ! Vous savez tout de cette affaire de vol au CDI. En espérant que cet épisode regrettable ne se reproduise pas.

Emma De Vreese



Une affiche pour faire réagir